



Liquidation judiciaire

Par **lefebrepatrik9**, le **17/06/2021 à 13:20**

Bonjour,rnrnJ'ai une question concernant ma voiture personnelle, au jour d'aujourd'hui je rembourse toujours le prêt de celle-ci peuvent-ils me la saisir alors que nous remboursons ce prêt tous les mois et sachant que nous avons trois enfants donc sans voiture ce sera très dur avec trois enfants à la maison et personne autour pour nous aider s'ils saisissent la voiture nous ne pourrons pas en acheter une autre car je pense que je serai interdit bancaire et je ne pourrai plus aller à mon travail que je viens de trouver....rnrnQuels sont les rapports sur la liquidation judiciaire dans ce problème ?rnrnJe vous remercie pour votre aide.

Par **francois6**, le **21/06/2021 à 11:07**

Bonjour,rnrnLa liquidation judiciaire est une procédure légale ; plus précisément une procédure collective qui consiste à régler toutes les dettes d'une entreprise en procédant à la vente de tous ses actifs. La liquidation judiciaire d'une société entraîne nécessairement la dissolution de la société et la cessation de toutes ses activités. En conséquence, la personnalité juridique de l'entreprise disparaît à compter de la clôture de la liquidation judiciaire.rnrnLa véritable liquidation judiciaire :rnrnLa liquidation judiciaire est la procédure qui est engagée contre un débiteur lorsqu'il n'est plus en mesure de payer ses dettes et d'honorer ses créances. Le rétablissement d'une trésorerie positive n'est plus possible et le redressement judiciaire n'est plus possible ou n'a pas permis de redresser l'activité de l'entreprise.rnrnContrairement à la procédure de redressement judiciaire qui vise à offrir une opportunité à l'entreprise d'apurer son passif et de retrouver une activité pérenne, la [liquidation judiciaire](#) conduit à la cessation définitive de l'activité de l'entreprise.